

Fusil

91

Nom : <i>Fusil</i> Prénoms : <i>Arthur Henri</i> Surnoms :	Numéro matricule du recrutement : <i>44</i> Classe de mobilisation :								
ÉTAT CIVIL.									
Né le <i>13 août 1899</i> , à <i>Fernantes</i> , canton de <i>Songué</i> , département de <i>Maine-et-Loire</i> , résident à <i>Fernantes</i> , canton de <i>Songué</i> , département de <i>Maine-et-Loire</i> , profession de <i>cultivateur</i> , fils de <i>Henri François</i> et de <i>Ferneau Augustine Louis</i> , domiciliés à <i>Fernantes</i> , canton de <i>Songué</i> , département de <i>Maine-et-Loire</i> . Marié à									
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.									
Inscrit sous le n° <i>48</i> de la liste du canton de <i>Songué</i> . Classé dans la <i>5<sup>e</sup></i> partie de la liste en 1913. <i>Volonté faible</i> <i>pour nomination en réserve confirmée le 13 avril 1913 (art. 9 de la loi du 6 avril 1913)</i> <i>pour nomination en réserve confirmée le 13 avril 1913 (art. 9 de la loi du 6 avril 1913)</i> Reconnu bon pour le service armé en 1916 (par partie de la liste) loi 13 avril 1916.									
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.									
Inscrit au n° <i>10</i> de chasseurs à pied, à compter du 6 septembre 1916. Ordonné au corps le 7 septembre 1916. <b>Decédé</b> le 22 Mars 1917 à l'hôpital temporaire n° 76 à Compiègne, suites de maladie contractée en service "congestion pulmonaire". Avis du Ministère de la Guerre n° <i>H. 8611</i> du 3 Avril 1917. <b>Mort pour la France</b>									
Armée active } Disponibilité et réserve de l'armée active. } Armée territoriale et sa réserve. }	CORPS D'AFFECTATION. <i>n° 10 de chasseurs à pied</i> NUMEROS au CONTRÔLE spécial. <i>4416</i> MATRICULE ou au répertoire. <i>4416</i>								
LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région</th> <th>D domicile. R résidence.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.					
Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D domicile. R résidence.						
ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.									
CAMPAGNES.									
Contre l'Allemagne: du 6 septembre 1916 au 23 Mars 1917									
BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.									
PÉRIODES D'EXERCICES. { Réserve... 1 <sup>re</sup> dans l... du... au... { 2 <sup>e</sup> dans l... du... au... { Supplémentaires (dans l... du... au... { Armée territoriale. 1 <sup>re</sup> dans l... du... au... { Supplémentaires (dans l... du... au... { Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du... au... { Du... au...	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. l'armée territoriale. la réserve de l'armée territoriale. DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.								
Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, onis, etc.).									